

h2 CENTRE
DES
CONGRÈS
NÎMES

Dossier de Presse





« Ce projet ambitieux et emblématique du mandat, s'inscrit dans une stratégie de développement économique, touristique et culturel de Nîmes. h2 Centre des congrès situé en plein cœur de la ville à proximité des Arènes et du Musée de la Romanité, fera naître un nouveau quartier.

Avec ce centre qui ouvrira fin 2025, Nîmes renforce sa vocation de destination « affaires » d'envergure nationale, voire internationale. Conçu pour répondre aux besoins des congressistes les plus exigeants, il propose une offre complète dans le domaine de l'événementiel, des congrès et des séminaires.

Ce centre s'inscrit plus largement dans une démarche de revitalisation et de requalification urbaine du centre-ville, avec une implantation stratégique dans un quartier historique et culturel où s'implanteront à terme deux nouveaux hôtels et de nombreux projets privés.

D'une surface totale de 8500 mètres carrés, le Centre des congrès h2 sera un lieu modulable imaginé pour s'adapter aux besoins spécifiques des organisateurs d'événements. Le projet a été entièrement conçu dans une logique de développement durable et d'une quasi-autosuffisance énergétique, avec une volonté de réduire son impact environnemental.

Il sera, enfin, un nouveau moteur de l'économie nîmoise au service des entreprises du territoire et démontrera l'expression concrète de notre détermination à valoriser la singularité de notre Ville, à la fois tournée vers le futur et respectueuse de son passé antique, comme en témoigne l'inscription récente de la Maison Carrée au Patrimoine mondial de l'Unesco. »

Jean-Paul Fournier
Maire de Nîmes



h2 :

Un projet stratégique pour le développement économique et touristique

h2, le futur centre des congrès de Nîmes a été implanté en plein cœur de la ville et de son effervescence, à proximité directe d'un patrimoine antique exceptionnel et d'une offre culturelle particulièrement riche. Ce lieu emblématique combine harmonieusement histoire et innovation pour devenir un espace dédié aux échanges, à la culture et aux événements d'entreprise.

L'ouverture de h2 marque une étape majeure pour positionner Nîmes comme une destination phare du tourisme d'affaires en Occitanie. Son accessibilité, à la fois place centrale sur l'arc méditerranéen et facilitée par sa proximité de la gare TGV de centre-ville, permet de renforcer son attractivité touristique. h2 s'inscrit pleinement dans la stratégie de rayonnement de la ville, tout en dynamisant l'économie locale.



Avec une capacité d'accueil jusqu'à 700 personnes en plénière, h2 répond aux besoins des entreprises locales et internationales, pour attirer des acteurs économiques variés et favorisant les retombées économiques pour les commerces et l'hôtellerie. Dans une logique de désaisonnalisation, h2 permettra de générer une activité soutenue en dehors des périodes touristiques traditionnelles, tout en augmentant la durée des séjours.

S'il sera majoritairement destiné au tourisme d'affaires avec l'organisation de rencontres professionnelles, conventions, séminaires, salons et colloques tout au long de l'année, h2 Centre des congrès a aussi l'ambition de s'ancrer dans le quotidien des Nîmois avec une programmation dédiée à certaines périodes de l'année.

Un bâtiment innovant et modulable

Conçu par les agences **Chabanne** et **3XN Architects**, **h2** offre des espaces innovants et modulables.

- Un auditorium de 672 places est équipé de fauteuils en tissu « denim » (de Nîmes), clin d'œil à l'origine locale de cette toile. Chaleureux, il est traité en bois noble et clair. Pour les événements principalement organisés en journée, des baies permettent un éclairage naturel diffus de cet espace.
- 18 salles de réunion modulables, de 10 à 120 places, toutes entièrement équipées pour répondre aux exigences des organisateurs d'événements. Elles sont articulées autour de circulations généreuses agrémentées d'espaces de détente ouverts et flexibles et de niches plus intimes.
- Un espace polyvalent de 700 m², entièrement modulable. Les courbures de la façade génèrent des zones d'ombre tout en offrant une transparence et un dialogue avec le jardin archéologique du Musée de la Romanité.
- Une salle de restauration avec terrasse est située au dernier étage, surplombant le jardin archéologique. Ce grand volume d'un seul tenant devient un espace de contemplation et de convivialité dialoguant avec le Musée de la Romanité voisin et les Arènes visibles depuis la terrasse couverte extérieure.



De part et d'autre de la rue Reboul, un atrium se développe dans chacun des deux bâtiments en vis-à-vis l'un de l'autre : à la fois espace d'accueil des congressistes, espace de déambulation, foyer et circulations verticales. Ce double atrium généreux est le lieu de tous les échanges et de tous les usages.

Chaque espace a été conçu pour favoriser la flexibilité et le confort, en permettant une multitude de configurations pour des événements sur mesure.

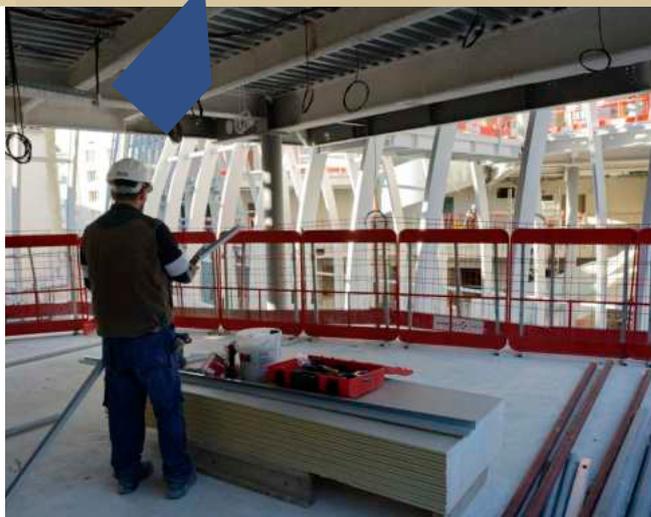
Les matériaux, les couleurs et le mobilier reflètent une atmosphère sobre, confortable et chaleureuse grâce à la mise en œuvre d'une palette de matériaux nobles comme la pierre, le béton brut et le bois. Différentes tonalités de bleus, inspirées des façades du centre historique de Nîmes, feront le lien entre le bâtiment et la ville. Ainsi, la couleur des escaliers en spirale et des sièges de l'auditorium est un bleu profond qui est également un clin d'œil au bleu « denim ».

Un engagement environnemental

Dans une démarche de durabilité, h2 est certifié par les labels Bâtiment Durable Occitanie et BREEAM, témoignant d'une écoconception avancée. Le bâtiment privilégie les matériaux locaux et écologiques, tels que la pierre de Lens, déjà utilisée à l'Antiquité pour la Maison Carrée. Ses toitures partiellement végétalisées contribuent à améliorer le bien-être des usagers tout en réduisant les îlots de chaleur. L'installation de 375 m² de panneaux photovoltaïques et de 20 sondes géothermiques assure 90 % des besoins énergétiques pour le chauffage et la climatisation.

Pour aller plus loin dans la démarche de cohérence environnementale, la production des panneaux photovoltaïques sera autoconsommée afin de couvrir une partie des besoins électriques du site (éclairage, ventilation, scénographie, PAC), le surplus sera réinjecté (et revendu) au réseau.

Concernant les aspects environnementaux, une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux avec un recours aux matériaux recyclés (aluminium recyclé à 70% pour les menuiseries), aux matériaux biosourcés (35% des isolants sont en coton, chanvre et lin) et locaux (revêtement de façade en pierre de Lens dont la carrière est située à 25 km du chantier).



Un bâtiment de cette taille et de cette complexité devait être en béton et en acier pour respecter les contraintes structurelles, acoustiques et de réglementation incendie. L'impact carbone de ces matériaux obligatoires a tout de même été réduit de 30% avec des bétons bas carbonés et des aciers décarbonés (par l'inclusion d'acier recyclé et la fabrication dans des haut-fourneaux utilisant des ENR).

Enfin, les toitures seront végétalisées avec 15 cm de substrat et une palette végétale variée et adaptée au climat pour améliorer la biodiversité. La ressource en eau sera préservée avec la mise en place de deux cuves de récupération des eaux pluviales pour l'alimentation des chasses d'eau, des sanitaires et l'arrosage.

La Ville de Nîmes affirme ici sa volonté de bâtir une ville plus écologique et durable et ce modèle

L'évolution du quartier autour de h2

L'arrivée de h2 transformera profondément le quartier de la Porte de France, en créant un véritable espace de vie et de dynamisme. En synergie avec les équipements publics existants et les monuments patrimoniaux, il va refaçonner le quartier à travers un nouveau périmètre piétonnier de 3 500 m², comme un prolongement de l'Ecusson.

Autour du centre des congrès, de nouvelles placettes végétalisées, des voies piétonnes et des zones ombragées offriront un cadre agréable et propice à la convivialité.

Le jardin archéologique qui lui fait face sera étendu vers l'ouest jusqu'aux façades de l'Hôtel-Dieu, du Foyer Albaric de la chapelle St-Joseph. Un nouvel itinéraire paysager longe ces façades historiques et mène les visiteurs jusqu'à l'entrée du centre des congrès.

La chapelle Saint Joseph qui fait face à h2 sera reconvertie en un espace culturel dédié en majorité au travail de l'artiste Claude Viallat et son mouvement Support/surfaces. Le scénographe de l'opération désigné, est le cabinet Wilmotte.

Plusieurs chantiers ont également démarré autour de h2. Vestige du rempart augustéen, la Porte de France va profiter de travaux de restauration et de valorisation, conformément aux prescriptions de préservation du monument émises par la DRAC. Dans cette logique, la Ville a interdit toute circulation automobile sous le monument. Une mise en valeur de ce site patrimonial est en cours d'étude avec, à terme, l'installation de plantations et d'un éclairage.



Une nouvelle offre hôtelière, avec un hôtel 5 étoiles dans le bâtiment historique de l'Hôtel-Dieu et un 4 étoiles à proximité, viendra enrichir l'attractivité du quartier.

La Ville de Nîmes sera particulièrement vigilante à ce que les spécificités techniques de ces bâtiments historiques soient préservées. En effet, l'ancien Hôtel Dieu étant inscrit au titre des monuments historiques, l'ensemble des travaux de réhabilitation devra respecter les caractéristiques architecturales en vigueur : maintien de la couverture, rénovation des ferronneries existantes, maintien du grand escalier inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, entretien et nettoyage de la cour d'honneur.

Quant au second établissement, du fait de sa proximité avec le Musée de la Romanité et l'ancien Hôtel Dieu, une harmonisation devra être réalisée. Pour cela, la façade Nord-Ouest recevra notamment des trames métalliques permettant la végétalisation à base de plantes grimpantes. La cinquième façade sera traitée dans la continuité de celle du musée mitoyen, avec une attention particulière portée sur les différentes ouvertures et menuiseries.

Ce renouveau urbain, pensé pour les habitants comme pour les visiteurs, contribuera à redynamiser le commerce local et l'activité culturelle, tout en valorisant le patrimoine et l'art de vivre nîmois.



Commer- cialiser **h2** auprès des entreprises

L'Office de tourisme et des congrès de Nîmes, avec sa vision globale, s'appuie désormais sur ce nouvel équipement qui vient compléter l'offre territoriale pour son travail de promotion nationale et internationale afin de valoriser Nîmes comme une destination propice au tourisme d'affaires.

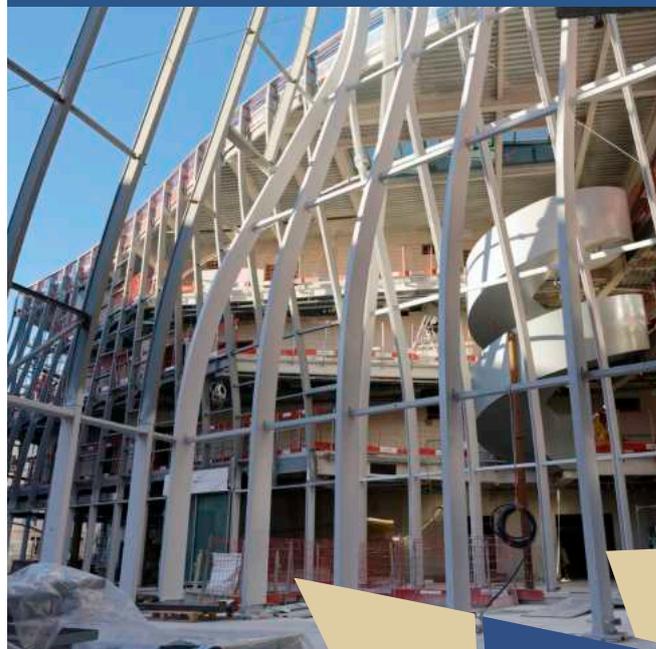
La SPL Culture et Patrimoine, chargée de la préfiguration de l'exploitation de h2 travaille, avec l'Office de tourisme et des congrès de Nîmes à la pré commercialisation de l'équipement.

Un lieu au service des entreprises et des habitants

Bien plus qu'un simple centre de congrès, h2 a été conçu comme un espace de rencontres et d'échanges. Si sa vocation première est d'accueillir des événements professionnels – séminaires, conférences, salons – il ouvre également ses espaces aux Nîmois pour des débats et activités autour des grandes questions économiques et sociétales.

Cette double ambition, économique et sociale, incarne la vision de la Ville de Nîmes : faire cohabiter innovation et tradition, dynamisme économique et engagement citoyen.

Avec une ouverture prévue fin 2025, h2 se positionne comme un symbole économique et culturel de Nîmes, renforçant son attractivité au niveau national et international.



Les chiffres clé :

59,3 M€ : Le coût de la construction de l'équipement (dont 38 M€ HT de travaux)
10 000 m² de surface
672 places dans l'auditorium - 18 salles de commission
2025 : livraison du bâtiment

Les financeurs

Etat : subvention en cours d'instruction
Ville de Nîmes : 33,7 M€ (soit le reste à payer, pour le moment en attente du retour de l'Etat)
Nîmes Métropole : 10 M€
Région Occitanie : 9 M€
Département du Gard : 6,5 M€
ADEME : 136 000 €

Les dates clé de la construction de h2 Centre des Congrès

2018 - Etudes de Programmation par l'agence AG Studio Programme (paris)

Décembre 2019 - Lauréat concours d'architecture : Agence Chabanne Architecte (Lyon) et Agence 3XN architectes (Danemark)

2020-2022

Etudes de conception

10/08/2022

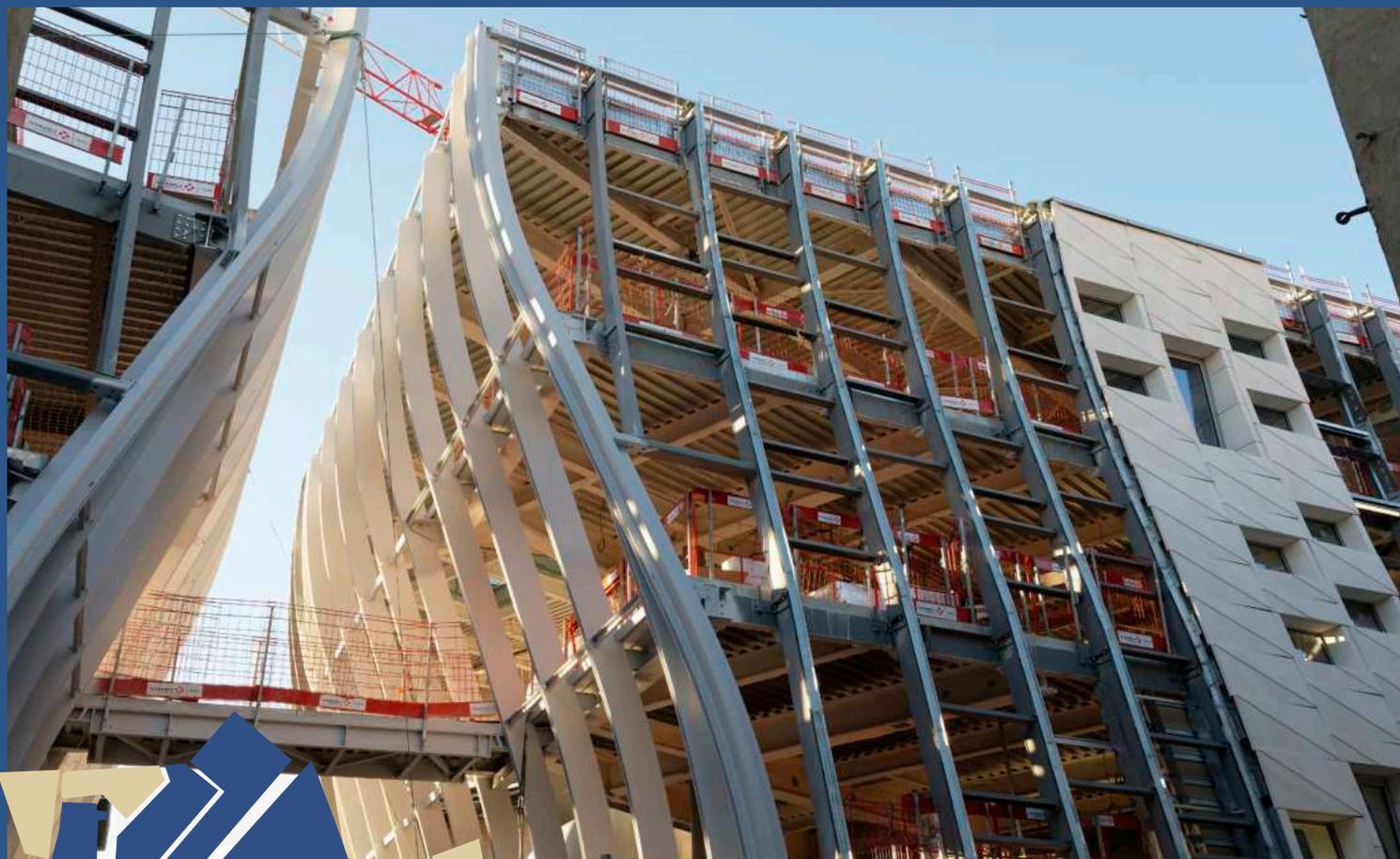
Délivrance du permis de construire

Décembre 2022

Début des travaux de forages de géothermie

16/01/2023

Déclaration d'ouverture de chantier



Le phasage des travaux

Décembre 2022 à mars 2023

Travaux de géothermie avec l'installation de sondes géothermiques pour couvrir 90% des besoins en chauffage et refroidissement

Mars 2023 à décembre 2024

Etudes d'exécution et travaux de gros œuvre (élévations/façades, planchers, escaliers), travaux d'étanchéité des toitures, travaux et installation de tous les gaines des réseaux fluides (électricité, gaz, climatisation, ventilation),

Janvier à la livraison octobre 2025

Hors d'eau et hors d'air du bâtiment : printemps 2025

Départ de la 2^e et dernière grue (janvier 2025)

Pose des vitrages, du parement pierre sur toutes les façades extérieures, de l'escalier monumental du bâtiment B, Pose des protections solaires extérieures

Travaux du second œuvre – intérieur du bâtiment, équipements, finition de tous les espaces intérieurs et raccordement du bâtiment aux réseaux

Installation de la signalétique intérieure du bâtiment et de l'équipement multimédia du bâtiment

Inauguration du bâtiment : Novembre 2025

CONTACT PRESSE

Amélie BOZIO

Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.

Isabelle LÉCAUX

Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48
isabelle.lecaux@ville-nimes.

FINANCEURS



Mairie de Nîmes - Place de l'Hôtel de Ville - 30033 Nîmes cedex 9
Tél. 04 66 76 70 01 - www.nimes.fr

nimes.fr      